



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17387*
7 août 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETRE DATEE DU 6 AOUT 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint la lettre qui vous est adressée par M. Ali Abdussalam Treiki, secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple chargé des relations extérieures, au sujet des manoeuvres militaires provocatrices que les forces armées des Etats-Unis effectuent conjointement avec les forces armées égyptiennes à la frontière orientale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Rajab A. AZZAROUK

* Nouveau tirage pour raisons techniques.

Annexe

Lettre datée du 6 août 1985, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple chargé des relations extérieures

Le Bureau du peuple chargé des relations extérieures tient à appeler l'attention du Conseil de sécurité sur les manoeuvres militaires américano-égyptiennes baptisées du nom de "Bright Star" qui ont commencé cette semaine et auxquelles participent les forces de déploiement rapides terrestres, navales et aériennes et notamment le porte-avions nucléaire NIMITZ et les avions stratégiques B.52, conjointement avec un contingent symbolique de l'armée égyptienne, dans la zone située à proximité de la frontière libyenne.

Nous considérons ces activités comme une menace à la sécurité et à la paix de la région. Elles constituent une provocation contre la Jamahiriya et font partie intégrante de la politique américaine de terreur contre les petites nations.

Les Etats-Unis d'Amérique et le régime égyptien ont entrepris des manoeuvres militaires périodiques, prenant toujours pour théâtre d'opérations le désert de Libye à l'exclusion de toute autre partie du territoire égyptien - ceci indique bien que ces manoeuvres ont pour but d'effrayer et de menacer le peuple arabe libyen. C'est là une preuve supplémentaire de l'oppression et de l'état d'abandon que connaît la population de cette région, que du fait des destructions continues causées par ces manoeuvres le régime égyptien a condamnée au sous-développement. A cet égard, l'Organisation des Nations Unies et ses divers organes pourraient, s'ils le souhaitent, se rendre compte des souffrances de ces populations en interrogeant les secrétaires des congrès populaires de base de la région.

Si cette région est constamment choisie pour servir de théâtre d'opérations pour les manoeuvres américano-égyptiennes ce n'est pas par hasard mais précisément dans le but de terrifier le peuple libyen et de menacer la Jamahiriya arabe libyenne d'une intervention dans ses affaires intérieures.

Pareils actes s'inscrivent dans la politique américaine qui a pour objet de semer la crainte et la terreur dans le monde et de menacer la sécurité et la paix des Etats du tiers monde. Ces manoeuvres ne constituent, du reste, qu'un élément de la stratégie politique américaine qui vise à soumettre les peuples à la domination et à l'hégémonie des Etats-Unis.

La Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste appelle donc l'attention du Conseil de sécurité sur ces actes d'agression qu'elle estime être une menace à la paix et à la sécurité de la région. Il faut par conséquent que le Conseil s'acquitte de la responsabilité qui lui incombe d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Secrétaire du Comité populaire
du Bureau du peuple chargé des
relations extérieures,

(Signé) Ali Abdussalam TREIKI

